



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



25018671

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège divisé

27 JAN. 2025

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0257 744 044**

Nom

(en entier) : **INTERCOMMUNALE PURE D'ELECTRICITE, DE GAZ ET
DE TELECOMMUNICATION**

(en abrégé) : **IDEFIN**

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **5000 Namur, Avenue Sergent Vriethoff, 2**

Objet de l'acte : Conseil d'Administration du 19 décembre 2024 - Démissions - Nominations

2.1 Remplacement de Madame Isabelle Joiret par Monsieur Olivier Bordon en qualité d'Administrateur au sein du Conseil d'administration d'IDEFIN

Considérant qu'en date du 25 juin 2019, Madame Isabelle Joiret a été désignée en qualité d'Administratrice au sein du Conseil d'administration d'IDEFIN ;

En suite des élections du 13 octobre 2024, Madame Isabelle Joiret a prêté serment le 6 décembre dernier, en qualité de Députée provinciale. Pour rappel, ce mandat est incompatible au regard du Code de la démocratie locale et de la décentralisation avec le mandat de Conseillère communale.

Conformément à l'article L1523-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, pour être Administratrice, Administrateur représentant le groupe "Commune", il y a lieu d'avoir la qualité de Conseillère communale/Conseiller communal ;

En conséquence, Madame Isabelle Joiret n'étant plus Conseillère communale, elle est démissionnaire d'office de son mandat d'Administratrice au sein du Conseil d'administration d'IDEFIN.

Il y a lieu de désigner un remplaçant afin de pourvoir au poste d'administrateur ;

Il est proposé de désigner, pour cooptation, Monsieur Olivier Bordon, au poste d'Administrateur au sein du Conseil d'administration d'IDEFIN.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide de :

•Prendre acte de la fin de mandat de Madame Isabelle Joiret en qualité d'Administratrice au sein du Conseil d'administration d'IDEFIN en date du 2 décembre 2024 ;

•Copter Monsieur Olivier Bordon, à la date du 23 janvier 2025, dans l'attente de la décision de l'Assemblée Générale d'IDEFIN.

A. JOLY
Directrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/02/2025 - Annexes du Moniteur belge